



Important à savoir

- L'acide acétylsalicylique peut **augmenter le risque de saignements**.



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active acide acétylsalicylique à faible dose sont des **anticoagulants** (= médicaments qui **empêchent le sang de former des caillots trop facilement**).

L'acide acétylsalicylique à faible dose peut être donné pour **prévenir ou traiter certaines maladies du cœur et des vaisseaux sanguins**, comme par exemple:

- après une crise cardiaque ;
- après un accident vasculaire cérébral (AVC) ;
- en cas de douleurs dans la poitrine causées par un rétrécissement des artères du cœur (angine de poitrine) ;
- avant ou après certaines opérations sur les artères du cœur ;
- en cas de douleurs dans la jambes causées par un rétrécissement des vaisseaux sanguins (claudication intermittente).

Vous pouvez également prendre de l'acide acétylsalicylique à plus forte dose en cas de douleur, de fièvre et/ou d'inflammation. Consultez à cet effet la fiche [Acide acétylsalicylique contre la douleur, l'inflammation et la fièvre](#).



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](#).

Cette liste contient tous les médicaments avec d'acide acétylsalicylique à faible dose. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité d'acide acétylsalicylique il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Certains médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique sont utilisés pour une autre indication. Ces médicaments sont mentionnés ailleurs. Effectuez une [nouvelle recherche](#) pour les trouver.

Certains médicaments contiennent d'autres substances actives en plus de l'acide acétylsalicylique. Ces médicaments sont mentionnés ailleurs. Effectuez une [nouvelle recherche](#) pour les retrouver.



Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

Pour l'acide acétylsalicylique comme anticoagulant, vous **ne devez pas prendre plus de 100 mg (milligrammes) par jour** (24 heures), sauf si votre médecin vous l'a prescrit autrement. Cette dose correspond à la dose maximale généralement recommandée chez l'adulte. Cette dose maximale s'applique à un adulte moyen.

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre de l'acide acétylsalicylique à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**. Il est préférable de prendre ce médicament à **heure fixe**.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Il est possible que vous deviez prendre de l'acide acétylsalicylique pendant une **longue durée ou à vie**. Dans certains cas, le médecin peut décider d'ajuster le traitement ou de passer à un autre médicament.

Dans certains cas, le médecin peut décider d'ajuster le traitement ou de passer à un autre médicament.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Arrêtez le traitement et contactez votre médecin si les effets indésirables suivants se produisent :

- bruits et bourdonnements dans les oreilles (acouphènes) ;
- respiration plus rapide et plus profonde ;
- allergie: gonflement du visage et des lèvres ou un urticaire (plaques rouges qui grattent) ;
- saignements inhabituels.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise d'acide acétylsalicylique sont les suivants :

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- saignements plus fréquents, par exemple après l'extraction d'une dent ou pendant les règles ;
- nausées ;
- maux de ventre ;
- vomissements ;
- diarrhée.

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- ulcères dans l'estomac ou l'intestin ;
- saignements internes, sang dans les selles (selles noires ou avec du sang) ;
- urticaire (plaques rouges qui grattent) ;
- nez qui coule ;
- difficulté à respirer, surtout chez les patients asthmatiques.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Prenez contact votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables](#)

[directement à l'AFMPS.](#)



Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Dans la plupart des cas, vous devrez prendre de l'acide acétylsalicylique **à vie**. N'arrêtez **jamais** le traitement **sans l'avis de votre médecin**.

Si vous arrêtez votre traitement, en accord avec votre médecin, vous pouvez le faire **d'un seul coup**, sans diminution progressive.



Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose suivante d'acide acétylsalicylique à **l'heure prévue**.

Ne prenez **jamais de double dose** d'acide acétylsalicylique pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Vous pouvez présenter les symptômes suivants :

- vertiges ;
- maux de tête ;
- bruits et bourdonnements dans les oreilles (acouphènes) ;
- perte d'audition.

En cas de surdosage grave, les symptômes s'aggravent et se généralisent.



Puis-je conduire un véhicule? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines si vous prenez de l'acide acétylsalicylique.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Non, il est préférable de ne pas consommer d'alcool si vous prenez de l'acide acétylsalicylique.

L'**alcool renforce l'effet irritant de l'acide acétylsalicylique**, ce qui peut entraîner des problèmes digestifs.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement lorsque vous prenez de l'acide acétylsalicylique.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'acide acétylsalicylique.



Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

L'acide acétylsalicylique est déconseillé aux femmes enceintes et à celles qui allaitent.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Si vous êtes enceinte, **ne prenez pas d'acide acétylsalicylique sans avis médical.**

Prendre de fortes doses d'acide acétylsalicylique (plus de 500 mg par jour) pendant la grossesse, surtout sur une longue période, peut augmenter les risques de **fausse couche**, de **malformations** chez le bébé et de **complications** comme un accouchement plus long ou retardé.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise d'acide acétylsalicylique avec **votre médecin et/ou votre pharmacien.**

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Prendre de **fortes doses d'acide acétylsalicylique** pendant longtemps est **déconseillée** pendant l'allaitement car le médicament peut provoquer des **effets indésirables** chez le bébé. En revanche, l'acide acétylsalicylique à faible dose (jusqu'à 160 mg par jour) semble généralement sans danger.

Si vous allaitez et que vous souhaitez prendre de l'acide acétylsalicylique, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien.**



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise d'acide acétylsalicylique peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- certains **anti-inflammatoires** ;
- certains médicaments utilisés en cas de **dépression** et de **troubles de l'humeur** ;
- le **méthotrexate** (médicament contre le cancer, le psoriasis ou les rhumatismes) ;
- le **vaccin contre la varicelle** ;
- l'**acétazolamide** (utilisé pour le traitement de l'hypertension dans les yeux et la prévention du mal des montagnes) ;
- **d'autres anticoagulants.**

La liste complète des interactions se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : «[Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas d'acide acétylsalicylique dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- (antécédents de) **saignement gastro-intestinal** ;
- (antécédents d') **ulcère à l'estomac ou intestinal** ;
- **troubles de la coagulation** ;
- enfants de **moins de 12 ans** s'ils ont la grippe, la varicelle ou tout autre **infection virale** ;
- **diminution du fonctionnement des reins** (insuffisance rénale) ;

- **diminution du fonctionnement du foie** (insuffisance hépatique) ;
- si vous devez subir une **opération** ou une intervention **dentaire** ;
- **déficit génétique** de l'enzyme glucose-6-phosphate-déshydrogénase.

Pour la liste complète des situations qui demandent une vigilance particulière lorsque vous prenez de l'acide acétylsalicylique, consultez la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Gardez toujours ce médicament **hors de la vue et de la portée des enfants**.

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. **Rapportez-les dans votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour de plus amples informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas ce médicament au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année, mentionnés après « EXP ».

